



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

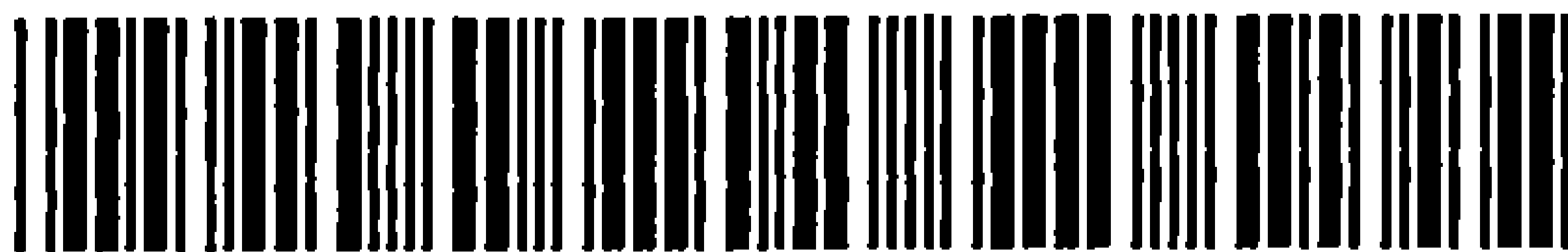
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 15975

Numéro SIREN : 410 007 249

Nom ou dénomination : SARL D'ARCHITECTURE "ATELIER B L M"

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2015 sous le numéro de dépôt 75300



1507537301

DATE DEPOT :	2015-08-06
NUMERO DE DEPOT :	2015R075300
N° GESTION :	1996B15975
N° SIREN :	410007249
DENOMINATION :	SARL D'ARCHITECTURE "ATELIER B L M"
ADRESSE :	167 rue de Vaugirard 75015 Paris
DATE D'ACTE :	2014/12/20
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE CO-GERANT

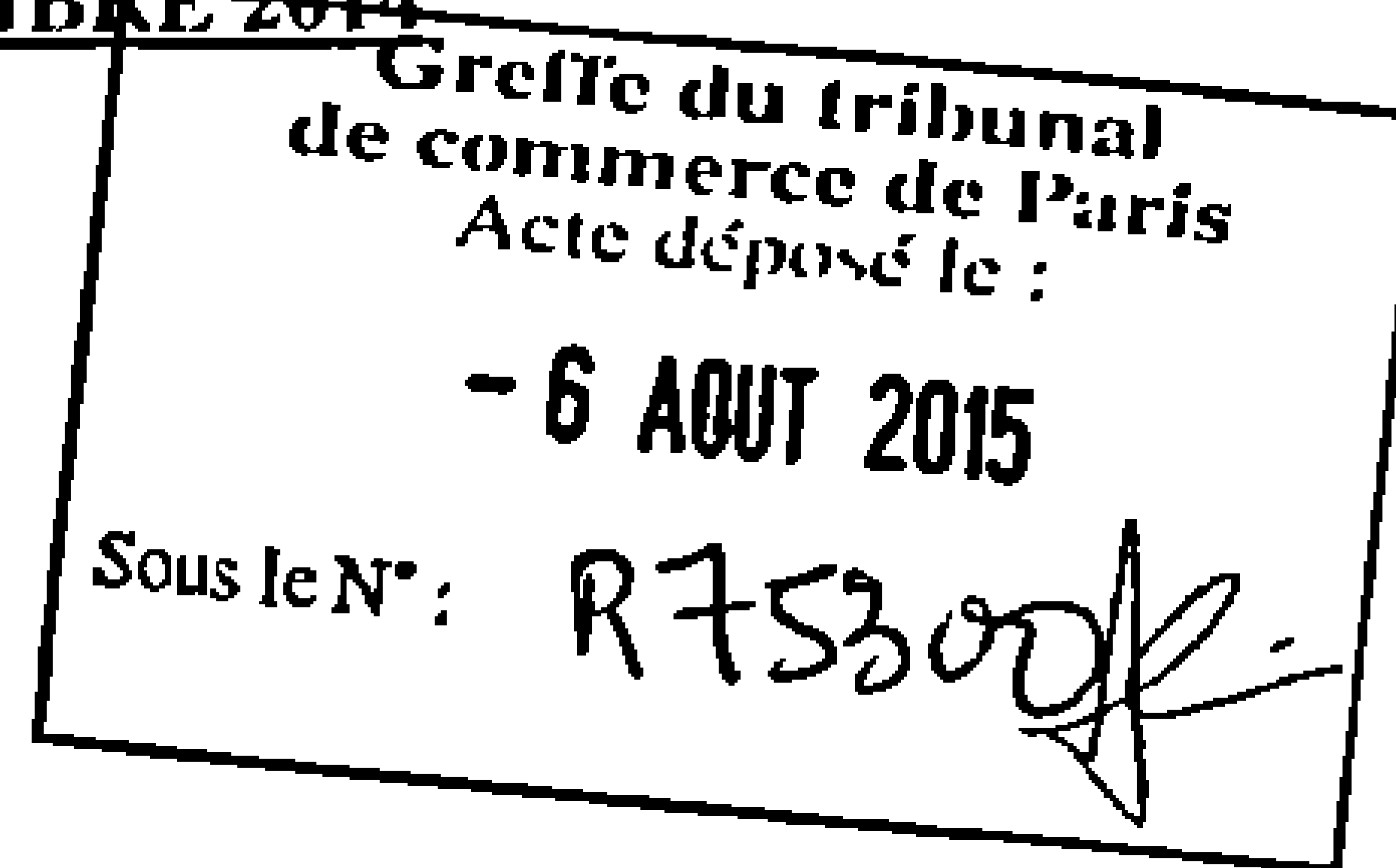
96 B 15875

ATELIER BLM
S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 167, rue de Vaugirard

PG 20/12/14 CD

75015 PARIS
R.C.S : PARIS B 410007249

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 20 DECEMBRE 2014



Le 20 décembre 2014 ,
à 10 heures,

,
Monsieur Elliott LAFFITTE, ,
Monsieur Lionel BLANCARD de LERY,

associés de la société ATELIER BLM, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Lionel BLANCARD de LERY, préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination d'un co-gérant en remplacement d'un co-gérant démissionnaire,
- Questions diverses

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

M d t

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de monsieur Jacques Mouzon, co-gérant, à compter de ce jour et nomme en remplacement, pour une durée indéterminée :

Elliott Laffitte, né le 1^{er} mai 1970 à Vernon (27)
Demeurant 9, rue de Douai 75009 Paris

Celui déclare accepter ces fonctions et qu'il n'est frappé d'aucune interdiction pouvant l'empêcher de les exercer.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

